

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 101 (1975)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Planzen, Wasser, Steine, Licht par Richard et Dion Neutra.

Paul Parey, éditeur, Berlin et Hambourg, 1974. — Un volume de 132 pages, 300 illustrations en noir et en couleurs. Texte en allemand.

L'architecte Richard J. Neutra, d'origine viennoise, établi depuis de longues années à Los Angeles en Californie, avait, parmi tout un état-major de collaborateurs, son fils Dion comme principal associé qui, après la mort de son père en 1970, a continué de travailler dans l'esprit de cette architecture faite de « plantes, d'eau, de pierres et de lumière », ainsi que l'indique le titre de ce livre. C'est déclarer d'emblée que ce ne sont ni la technique pure ni les systèmes chers aux intellectuels de la construction ni les procédés du machinisme qui constituent les données suffisantes pour produire le phénomène architectural dans ce qu'il a d'authentique. Les véritables qualités de l'architecture résident tout autant dans la composition de l'œuvre elle-même que dans tout ce qui est inventé et créé pour l'entourer. C'est ainsi que l'ensemble parvient à être vivable, humain et durable.

Comme nul autre, Neutra et son fils ont su incorporer leurs œuvres dans le paysage en y ajoutant à foison les plantes et les fleurs, en utilisant les reflets de l'eau des bassins, en bâtiissant des murs et des rocallles, en faisant jouer la lumière sur ces éléments, de manière à harmoniser l'œuvre et son cadre. L'architecture, lorsqu'elle ne concourt qu'à anéantir la nature, n'est qu'une forme de barbarie. Neutra en donnant à ses œuvres les caractéristiques biologiques — c'est là son propre terme — n'a jamais négligé les aspirations humaines ni les conditions du bien-être. On a voulu parfois lui dénier les qualités sociales du fait que la plupart de ses demeures sont construites pour la clientèle aisée ; mais on ne mentionne ni les écoles, les institutions de la vie communautaire, les hôpitaux ni les cités d'habitation qu'il a édifiées, où partout règne cette synthèse entre la nature et l'homme, désignée par Neutra du nom de « bioréalisme », alliance entre la vie et les exigences matérielles.

L'Ecole polytechnique de Lausanne avait organisé, le 9 décembre 1966, une conférence prononcée par Richard J. Neutra qui avait soulevé l'enthousiasme des six cents auditeurs accourus pour entendre un des plus grands maîtres de l'architecture moderne.

Le livre présenté ici illustre par l'image, mieux encore que ne le fait le texte, la valeur de cette architecture limpide, lumineuse et tonique.

H. ROBERT VON DER MÜHLL.

Innovation et évaluation technologiques, Sélection des projets, Méthodes de prévision, par R. Saint-Paul et P. F. Tenière-Buchot. Entreprise moderne d'édition, Paris. — Un volume broché, 16×24, 316 pages. Prix : 120 F.

Cet ouvrage n'est pas un livre de réflexion et de généralités, mais un ouvrage de techniques ; les auteurs, tous deux experts en innovation (Raymond Saint-Paul et Pierre Frédéric Tenière-Buchot enseignent en outre cette matière au Conservatoire national des Arts et Métiers), y présentent des outils fondamentaux d'aide à la décision, rassemblés sous l'appellation générale de méthodes d'évaluation technologique. Ils livrent une somme dont chaque terme est décrit, apprécié et mis en relation avec tous les autres, s'appuyant sur une conjugaison des méthodes pour dégager les éléments de jugement et en renforcer la fiabilité.

Les auteurs permettent de percevoir la complémentarité des instruments qu'ils proposent, sans pour autant cacher leur dépendance des données introduites ; jamais, dans ce livre, on ne se prend à confondre l'aide à la décision et la décision proprement dite.

L'appréciation de la concurrence oblige les responsables à promouvoir l'innovation, comme ils gèrent l'exploitation : planifier la recherche, évaluer le produit, décider les développements, projeter les techniques.

C'est pourquoi les cadres supérieurs, techniques, financiers et commerciaux, ainsi que les responsables de recherche publics ou privés, utiliseront avec profit cet ouvrage de haute qualité.

Sommaire :

Chap. 1. Caractéristiques de l'investissement en R.D. — Vue générale sur les méthodes de gestion de la R.D. et de l'innovation. — Chap. 2. Détermination de l'enveloppe — recherche et évaluation technologique du système de la R.D. dans l'entreprise.

Première partie. — *Evaluation et sélection des projets de recherche et des innovations* : Chap. 3. Elaboration des listes de projets et de critères. — Chap. 4-6. Les méthodes empiriques. — Chap. 7. Les méthodes multicritères. — Chap. 8. Les arbres de pertinence. — Chap. 9. L'analyse des systèmes et l'évaluation technologique. — Chap. 10-12. Les techniques d'analyse de systèmes.

Deuxième partie. — *Méthodes de prévision technologique* : Chap. 13. Présentation des méthodes de prévision technologique. — Chap. 14. L'extrapolation de la tendance et les courbes-enveloppes. — Chap. 15. Les courbes en S et les modèles analogiques. — Chap. 16. Les méthodes probabilistes de prévision. — Chap. 17. Les scénarios. — Chap. 18. La méthode Delphi. — Chap. 19. La méthode des matrices d'interdépendance « cross impact matrix ». — Chap. 20. L'analyse morphologique.

Troisième partie. — *En pratique...* : Chap. 21. Principes et recommandations d'application. — Chap. 22. Les aides publiques à l'innovation.

Documentation.

Programmation modulaire, par Jeff Maynard. — Un volume 13,5×21 cm, 124 pages, Editions Masson & Cie, Paris 1974, prix broché : 39 F.

Cet ouvrage présente essentiellement une méthode révolutionnaire d'organisation et de répartition des tâches au sein d'une équipe d'informaticiens. C'est toute la conception de la préparation des programmes et des systèmes qui est remise en cause. Si cette nouvelle méthode de travail était universellement adoptée, et nul doute qu'elle ne le soit dans l'avenir, l'informatique passerait du stade artisanal à l'ère industrielle.

Plutôt qu'exposer une étude formelle et abstraite, l'auteur a préféré introduire la programmation modulaire de manière vivante, à propos d'une étude de cas, en l'occurrence un programme de mise à jour de comptes dans une installation à vocation commerciale. C'est ainsi que le lecteur, même non spécialiste, est conduit pas à pas à comprendre comment on procède, d'abord, pour transformer un programme d'un seul tenant en un assemblage de petites unités individualisées appelées modules, et comment il est possible, ensuite, de les raccorder les unes aux autres. De plus, il n'aura pas de mal à mettre en œuvre la méthode pour son propre compte, puisqu'il a sous les yeux un exemple qui se rapproche de sa pratique de tous les jours.

Grandes divisions de l'ouvrage :

I. Méthodes artisanales. — II. Introduction à la programmation modulaire. — III. Modularisation. — IV. Les spécifications et l'ordinogramme. — V. Modules standard. — VI. Mise en relation des modules. — VII. Langages de programmation et utilisation du personnel. — VIII. Utilisation de la capacité de mémoire. — IX. Nécessité et spécifications de la mise à l'essai. — X. Techniques de mise à l'essai. — XI. Mise à l'essai, suite. — XII. Systèmes de raccordement. — XIII. Zones de données. — XIV. Manipulation des données. — Lexique. — Index alphabétique.

Le langage et les systèmes APL, par G. Demars, J.-C. Rault, G. Ruggiu. — Un volume 16×24 cm, 340 pages, Editions Masson & Cie, Paris 1974, prix broché : 85 F.

Le langage APL, conçu en 1962 par K. E. Iverson, est resté jusqu'en 1966 une notation utilisée par des scientifiques et quelques enseignants.

Aujourd'hui, l'APL recouvre non seulement un langage de programmation conservant les principes fondamentaux de la notation initiale, mais aussi des systèmes généraux de traitement de l'information d'une « puissance » exceptionnelle.

Le système le plus récent date d'octobre 1973 et possède tous les attributs d'un système informatique complet : gestion de fichiers, accès aux banques de données, mémoire virtuelle, utilisation de périphériques variés, etc.

Cet ouvrage est consacré essentiellement à la description des constituants du langage et des systèmes APL. Cette description permettra au lecteur d'assimiler naturellement les concepts fondamentaux de l'informatique ; de plus, elle lui montrera comment traiter d'applications très diverses tout en restant dégagé de soucis relevant, non de son problème particulier, mais de servitudes de l'informatique.

L'exposé n'est pas une simple énumération, mais constitue une étude, parfois critique, de la portée et de l'intérêt des diverses caractéristiques de l'APL ; il complète donc le manuel des constructeurs des divers systèmes disponibles, en donnant à l'utilisateur une meilleure vue d'ensemble et une compréhension approfondie de certains points que ne peuvent aborder de simples manuels d'utilisation.

Grandes divisions de l'ouvrage

Avant-propos. — I. Présentation du langage APL : 1. Langage algorythmique. 2. Le langage APL : opérations élémentaires. 3. Les tableaux. 4. La programmation. — II. Description du langage APL : 5. Les bases du langage. 6. Les fonctions primitives ou opérateurs. 7. Opérations sur les tableaux. 8. L'affectation. 9. Les expressions. 10. Fonctions définies. 11. Les opérateurs d'exécution et de conversion. — III. Les systèmes APL : 12. Moyens de dialogue. 13. Définition, révision et édition des fonctions définies. 14. Les outils de mise au point. 15. Le langage de commande. 16. Les fonctions spéciales. 17. Système de fichiers. 18. Développements futurs. — Annexes. — Bibliographie.

Optoélectronique, par G. Broussaud, ingénieur ESE, directeur des études au Laboratoire central de recherches Thomson-CSF. Préface du professeur S. Lowenthal. Ed. Masson et Cie, Paris, 1974. — Un volume de 360 pages, 242 figures, 16×24, cartonné toile. Prix : 145 F.

Comme nombre de domaines nouveau-nés d'un pont jeté entre deux sciences ou deux techniques, l'optoélectronique n'a encore fait l'objet d'aucune définition que l'on puisse invoquer pour délimiter ses frontières. Le mot lui-même semble avoir été créé pour désigner dans les laboratoires de l'industrie électronique l'ensemble des activités directement rattachées à l'optique, et que l'apparition du Laser, dans la suite logique du Maser, a rapidement porté à une place de premier plan (du moins en ce qui concerne la recherche).

Ce livre a été construit autour de l'enseignement dispensé sous le nom d'optoélectronique à des élèves de troisième année de l'Ecole supérieure d'électricité. Destiné à des électroniciens déjà confirmés, il suppose acquis les fondements essentiels de l'électronique et de la théorie électromagnétique. Pour la même raison, il suppose connues les notions de base de la physique du solide qui sont nécessaires à l'étude des semiconducteurs. Pour ce qui est de l'optique, au contraire, les lacunes regrettables dont témoigne en cette matière le programme des classes préparatoires aux Grandes Ecoles expliquent qu'un chapitre entier ait été consacré à l'exposé de notions aussi « classiques » que le sont en particulier : la dispersion des milieux isotropes, l'ellipsoïde des indices, ou les effets magnéto-optiques ou électro-optiques les plus courants.

Conçu surtout comme une initiation aux possibilités nouvelles de l'optoélectronique, ce livre ne vise nulle part à l'analyse « en profondeur » des différents phénomènes ou applications concernés. C'est pour cette raison que les développements accordés aux applications ont été réduits au minimum (principes, ordres de grandeurs, évolutions attendues), à l'exception de certains domaines particuliers, comme la corrélation ou l'affichage par cristaux liquides, plus directement significatifs des aspects de l'optoélectronique.

Grandes divisions de l'ouvrage

Introduction. — I. Principes fondamentaux. — II. Les générateurs optiques. — III. Les détecteurs optiques. — IV. Les surfaces photosensibles. — V. Les milieux de propagation. —

VI. Modulateurs et deflecteurs. — VII. Compléments sur l'holographie. — VIII. Les corrélateurs optiques. — IX. Les cristaux liquides. Application à l'affichage et à la visualisation. — X. Panorama des autres applications de l'optoélectronique.

Les films au service des entreprises, par Jean Bélanger. — Un volume 13,5×21 cm, 120 pages, Editions Eyrolles, Paris 1975, prix broché : 44 F.

Ce livre est basé sur l'expérience de la production et de la réalisation de courts-métrages, films qui peuvent rendre de grands services aux entreprises.

Le lecteur trouvera dans ce petit volume des informations détaillées et des conseils pratiques concernant la production et la réalisation d'un tel film, avec une analyse précise des divers postes du budget.

En ce qui concerne les films à diffusion uniquement interne, réalisés parfois par l'entreprise elle-même, on trouvera les conseils et indications techniques nécessaires pour aboutir à un court-métrage de bonne qualité. Pour ces films, le vidéo offre de très grandes facilités : un chapitre spécial est donc consacré aux films magnétoscopés.

Enfin, le présent livre sera un ouvrage de référence utile aux entreprises qui font déjà faire ou font elles-mêmes de tels films.

Extrait de la table des matières :

Pourquoi un film d'entreprise ? — Comment choisir un producteur. — Le budget d'un film. — La rédaction du contrat. — Les relations entre l'entreprise et le producteur. — Se préparer à faire un film. — Le tournage. — La vidéo, les films magnétoscopés. — L'exploitation des films.

Bautechnik-Wörterbuch. Freba-Service, Rheinstrasse 38, CH-94 43 Widnau 1974. Prix : Fr. 18.— le volume.

Une nouvelle série de lexiques techniques au format de poche paraît chez Freba-Service. Ces petits ouvrages très pratiques pour le chantier et le bureau ne comprennent que les termes techniques, à l'exclusion de ceux du vocabulaire courant, ce qui a permis de les éditer sous format réduit. Ont paru jusqu'à ce jour :

- Vol. 1 allemand-italien / italien-allemand, 150 p.
- Vol. 2 allemand-français / français-allemand, 196 p.
- Vol. 3 allemand-anglais / anglais-allemand, 125 p.
- Vol. 4 allemand-espagnol / espagnol-allemand, 120 p.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 12 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir page 4 des annonces

Informations diverses

L'éclairage de secours

Panique, obstacle, obscurité, trois mots qui reviennent sur les lèvres de chacun quand il s'agit d'une panne de courant sur le réseau électrique, pouvant signifier, parfois, incidents ou accidents graves.

Pour éviter de se trouver dans l'embarras en pareil cas, la technique met à notre disposition des installations qui vont nous permettre, sinon de continuer notre activité, du moins de parer au plus pressé.

S'il s'agit d'évacuer un bâtiment ou un local, de terminer certaines opérations ou d'empêcher des vols éventuels, il faut une source lumineuse. Celle-ci peut être installée par les soins du spécialiste. La maison CANDELA ELECTRONIC SA à Lausanne peut vous proposer une solution avec ses appareils, qui vont du simple bloc automatique et autonome au groupe génératrice.

Les *blocs autonomes* sont équipés d'un circuit imprimé, de batteries, d'un transformateur, d'un redresseur, le tout régi par des transistors. Raccordés au secteur, ils vont, au moment de la panne, éclairer en fonction de leur puissance (3 à 15 watts). Si une ampoule est défectueuse, celle ou celles qui restent suffisent

à assurer le service du dispositif. La sécurité s'en trouve nettement augmentée, encore qu'un tel éclairage ne soit destiné qu'à donner une clarté suffisante pour se retrouver. Les blocs peuvent également être équipés d'un tube fluorescent.

Les centres d'énergie sont de petites centrales électriques, de courant faible. Leur équipement est semblable aux blocs autonomes, mais leur tension est plus importante (6 à 48 volts, puissance 20 à 360 watts). Ils comportent un transformateur adapté au voltage désiré, un relais mécanique, un redresseur et des batteries en fonction de leur tension. Nous noterons que les batteries, aussi bien pour les blocs autonomes que pour les centres d'énergie, sont des batteries cadmium-nickel spiralées, étanches, à haute fiabilité et sans entretien.

A ces centres d'énergie, on peut raccorder des spots, des luminaires, des verrines équipées de douilles adaptées au courant faible. L'avantage d'une telle installation réside dans le fait qu'elle permet une grande souplesse et respecte l'esthétique de l'équipement prévu par l'architecte, tout en rendant le service qu'on en attend.

Tous les blocs, spots ou luminaires, peuvent recevoir des inscriptions, telles que « Sortie, Sortie de secours, Exit », etc., qui indiqueront plus précisément le chemin à suivre en cas d'évacuation.

Comment projeter une installation d'éclairage de secours dans un bâtiment administratif, par exemple ? Par l'examen du plan de l'immeuble. Plusieurs éléments entrent en ligne de compte. En premier lieu, il faudra éclairer la cage d'escalier. Il y aura lieu également de considérer la topographie et la longueur des couloirs, d'éviter de créer des zones obscures génératrices d'accidents. Les emplacements des sorties seront bien signalés.

Les salles de conférences requireront un dispositif adéquat.

Les sous-sols, les parkings seront obligatoirement dans la liste des locaux à équiper, ainsi que les locaux fréquentés par le public, et les cabines d'ascenseurs.

Dans les constructions plus importantes, ou à caractère spécial, on peut prévoir des installations techniquement plus développées (grandes batteries centrales, de tension jusqu'à 110 volts ou alimentations statiques en 220 volts alternatifs).

Enfin, reste le groupe diesel, générateur de courant alternatif 220 volts, capable de fournir des grandes puissances. On pourra, pratiquement, y relier toutes les sources lumineuses, moteurs ou appareils électriques que contient un bâtiment.

Dans tous les cas, le spécialiste peut aider à assurer la sécurité pendant une panne de réseau ou autre (incendie, dérangement sur l'équipement interne, etc.).

Candela Electronic SA va fêter son premier lustre d'existence et vous fera bénéficier de son expérience.

CANDELA ELECTRONIC SA
Pierrefleur 36, 1018 Lausanne
Tél. (021) 36 08 38

Terre armée

Du 3 au 6 juin prochain auront lieu à Nice des journées d'études sur la terre armée. On pourra y assister à des exposés consacrés aux principes et à la technologie de la terre armée, ainsi qu'à des applications pratiques. Des films, des travaux dirigés, des discussions et des visites d'ouvrages en terre armée compléteront le programme de ces journées d'études. Toutes informations complémentaires, ainsi que les conditions de participation peuvent être obtenues auprès de l'agent général de Terre Armée en Suisse :

BEVAC
1033 Cheseaux-sur-Lausanne
Téléphone (021) 91 10 86

Application pratique de l'énergie solaire

Une école de 500 élèves à Atlanta (Géorgie, USA) va être chauffée et alimentée en eau chaude à 60 % grâce au soleil.

La construction du « solar system » fait l'objet d'un contrat récemment attribué à Westinghouse Electric Corp. par la Fondation Nationale pour la Science aux Etats-Unis.

Environ 3000 m² de « plaques solaires » seront disposées sur le toit de l'école. Lorsque le soleil touchera les plaques, l'eau circulant au-dessous sera chauffée entre 75 et 101°C.

Bien que 4 réservoirs puissent stocker environ 24 000 litres d'eau chaude, un système de chauffage conventionnel sera mis en service pour couvrir les longues périodes nuageuses.

Cette application pilote de l'énergie solaire, fonctionnant en gros comme un système de climatisation à circulation d'eau, permettra de mettre au point une technique particulièrement intéressante.

GRAM SA, 1523 Villeneuve-Broye

(Voir photographie en page de couverture)

Description

Ce nouvel élément de construction est le fruit d'une très longue expérience dans le domaine de la centrifugation du béton armé ou précontraint.

La forme peut être cylindrique, conique ou même carrée ; en outre il est possible d'incorporer dans le béton des profils d'acier lorsque, dans le cas de charges axiales importantes, une faible dimension est nécessaire.

Avantages

La colonne GRAM résoud élégamment les problèmes suivants :

Economie :

Le béton est un matériau très économique pour absorber des charges de compression.

Incendie :

Grâce au fait que nous pouvons faire varier, avec précision, la couverture du béton, il est possible d'adapter la résistance au feu aux impératifs du projet.

Sécurité :

Nous vous garantissons un β_{28} d'au moins 500 kg/cm².

Esthétique :

La surface est lisse de démoulage d'une forme métallique. Un « bouchardage » est parfaitement possible.

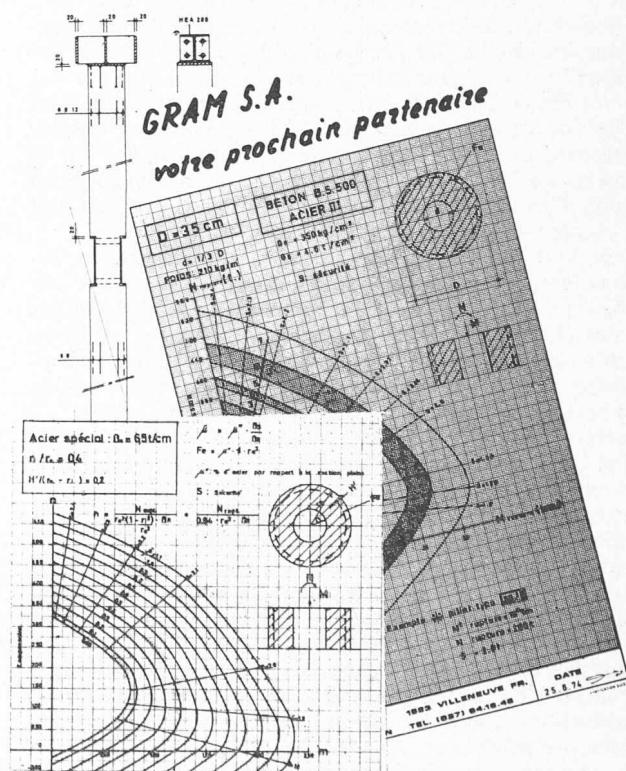
Souplesse :

Nous tenons à votre disposition un certain nombre de solutions pour réaliser les liaisons avec les fondations et les dalles.

Dimensionnement :

Toutes les colonnes normalisées sont dimensionnées à la rupture à l'aide d'abaques calculés en fonction de la charge verticale et du moment de flexion.

La colonne GRAM peut s'incorporer dans n'importe quelle structure en béton ou en métal quel que soit le degré d'avancement de l'étude.



Références :

Sur demande, nous vous faisons parvenir volontiers une documentation avec liste des projets déjà réalisés.

Pour de plus amples renseignements : GRAM SA
Eléments en béton
1523 Villeneuve/Broye
Tél. (037) 64 16 46/47

EXPOSITION CONSTRUCTION + ARCHITECTURE BERNE 18-25 JUIN 75

Deuxième exposition spécialisée suisse pour la construction et l'architecture avec participation internationale.

L'exposition pour entreprises qui ont confiance en l'avenir.

Plus que jamais, le choix et la comparaison sont d'une importance primordiale.

Diverses présentations thématiques intéressantes ainsi que des congrès professionnels complètent cette exposition **actuellement très importante** pour la construction.

Renseignements : Société des exposants BEA, case postale 1009, 3001 Berne, tél. (031) 42 19 88.

**imprimerie
la concorde**

éditions
procédés typo-offset-ibm
reliures à anneaux
wiro-mulfo-flexo

lausanne

terreaux 29-31
téléphone 021/20 19 91



**Escalier mobile
Un maximum d'avantages
Un minimum d'espace**

Mod. 1 75/150
Mod. 3 70/130 (év. 65/120)

Feldmann + Co SA

Constructions en bois

3250 Lyss

Tél. (032) 84 11 84

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédaction

J.-P. Weibel, ingénieur, rédacteur en chef

W. Peter, ingénieur, rédacteur

Rédaction du « Bulletin technique », tirés à part, renseignements :

Avenue de Cour 27, CH - 1007 Lausanne

Conseil d'administration de la Société des éditions des associations techniques universitaires (SEATU)

Président : R. Schlaginhaufen, ing. Membres : J.-C. Badoux, ing., prof. ; A. Cogliatti, ing. ; A. Métraux, ing. ; H. Michel, arch. ; G. Ossola, ing. ; A. Rivoire, arch. ; E. Schubiger, ing. ; F. Schwarz, arch. ; R. Steiger, ing. ; F. Vermeille, ing. ; U. Zürcher, ing.

Abonnements

1 an	Suisse Fr. 66.—	Etranger Fr. 72.—
Sociétaires	» » 60.—	» » 65.—
Prix du numéro	» » 4.—	» » 5.—

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande », N° 10 - 5775, Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, CH - 1003 Lausanne.

La reproduction même partielle du texte et des illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Sommaire de la publication en langue allemande de la SEATU « Schweizerische Bauzeitung »

Adresse : CH - 8021 Zurich, case postale 630

Numéro 18

Gartenarchitektur und Landschaftsplanung. Von G. Risch (Einleitung) ; A. Zulauf und P. P. Stöckli (Bilderläuterungen)	255
— Berufsbild Garten- und Landschaftsarchitekt. Von F. Dové	255
— Was kann der Architekt vom Gartenarchitekten erwarten ? Von R. Arioli	258
— Der Landschaftsarchitekt und seine Gestaltungsaufgaben. Von H.-U. Weber	259
— Die Landschaftsarchitekten im Rahmen der Raumplanung. Von B. Schubert	263
— Wünsche an den Architekten. Von B. Chr. Eriksson Waldschonendes Verlegen von Starkstromleitungen	265
— Lärmschutz an der Umfahrung Winterthur	267
SIA-Informationen	268

Numéro 19

Einkaufszentrum Emmen. Von Preiswerk & Cie., AG Versuchsanstalt für das Fördern von Feststoffen in Rohrleitungen	277
Holzbrücken in der Schweiz. Von J. Killer	283
Manipulationsgebäude der Givaudan Dübendorf AG. Von Moser, Kuenzle und Gerber	284
Ernst Neufert 75 Jahre alt	286
In der Bauwirtschaft steht der « Gemeinsame Markt » noch am Anfang. Von D. Goldstein	289
Nekrolog : Hermann Steiner ; René Feiss ; Rudolf Fischer ; Walter Sattler ; Walter Stocker ; Gottfried Trümpler	289